



GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

P 2269

Date de dépôt : 4 février 2026

Pétition

Pacification de la rue des Etuves et du secteur St-Gervais

Considérant :

La **tension** permanente entre les multiples usager.ères de la rue des Etuves (piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, livraisons, terrasses, autres) ;

L'**insécurité** dans la rue des Etuves pour les écoliers, les enfants, les personnes à mobilité réduite, les poussettes, les personnes âgées (largeur du trottoir inadaptée) ;

La **persistante du trafic** de transit sur la place De-Grenus, générant insécurité, bruit et pollution, malgré les mesures prises par la Ville de Genève ;

La Loi sur la mobilité cohérente et équilibrée (LMCE) plébiscitée à plus de 67% le 5 juin 2016, qui vise à privilégier les mobilités douces et les transports publics dans l'hypercentre (art. 7) ;

Que l'accord signé en 2013 entre la Ville de Genève, l'Etat de Genève, et MANOR, garantissant trois entrées et trois sorties au parking MANOR, est obsolète et que, comme prévu à l'art. 4, si l'une des parties le souhaite, cet accord peut être rediscuté en tout temps.

Les signataires de cette pétition demandent :

La suppression du trafic individuel motorisé (TIM) dans la rue des Etuves ;

La création d'un axe cyclable « Jonction – rive droite du lac » cohérent, sûr et confortable ;

Le réaménagement de la rue des Etuves pour une cohabitation harmonieuse des usager.ères du domaine public (p. ex. réaménagement de façade à façade) ;

La piétonnisation du bas de la place De-Grenus, du bas de la rue Rousseau, et d'une partie de la rue Kléberg (voir plan) ;

La suppression effective du trafic transitant par la place De-Grenus ;

Un aménagement de la place et de la rue De-Grenus qui incite les véhicules à rouler au pas ;

Le bouclement du secteur De-Grenus (rue et place) au TIM en dehors des heures d'ouverture du parking MANOR ;

Que le chemin vers la rue du Temple par les rues De-Grenus et Claudine-Levet, soit l'unique sortie du parking MANOR (voir plan).

Situation actuelle, avec trois sorties du parking MANOR:



Situation demandée par les pétitionnaires, avec une sortie du parking MANOR:



Secteur libéré du transport individuel motorisé ou secteur piéton

Secteur bouclé au transport individuel motorisé en dehors des heures d'ouverture du parking

N.B. 614 signatures¹

Collectif d'habitant.e.s de Saint-Gervais

M^{me} Laura Sanchez

1201 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 261 signatures électroniques.